

LES NON-ESSENTIELS DE SAINT-GI

Merci infiniment à toutes celles et tous ceux qui sont venus lors des **Non-Essentiels de Saint-Gi** le 1^{er} et le 2 juillet. Merci également à Jérôme GORGEOT et à Christophe MARTIN les co-organisateurs.

Une quarantaine de créateurs tous plus doués les uns que les autres nous ont fait partager leur art, leur passion, leur talent. Réunir tous ces artistes dans notre village le temps d'un week-end relevait du rêve mais ils ont adhéré instantanément et répondu favorablement à l'invitation sans se faire prier. Un grand merci à eux. Voir tous ces créateurs faire preuve de générosité, s'intéresser les uns aux autres et se montrer si sympathiques avec le public fut un pur bonheur. Merci aux habitants de Saint-Gibrien qui ont confectionné massivement des gâteaux pour accueillir au mieux tous ces non-essentiels.





La lettre du village de Saint-Gibrien N° 33 / juillet-août 2023

Feu de la Saint-Jean

Que de bonheur, que de plaisir, que de joie après la fin de la Saint-Jean, plus de 600 personnes lors de la retraite aux flambeaux, au feu de la Saint-Jean, au feu d'artifice. Ambiance incroyable, ambiance bal populaire, politesse, courtoisie, le goût de la fête sans excès. Merci à tous, au SDIS 51, à l'Association Loisirs et Culture au Tennis Club de Saint-Gibrien, à DJ Moustik, au conseil municipal, à M. Nicolas Bonvallet propriétaire du champ et surtout à vous les participants du village ou d'ailleurs. Un grand merci, une nouvelle fois, aux bénévoles, sans qui, tout cela n'existerait pas. Devant le succès de cette première édition, une deuxième aura lieu en 2024.



REQUALIFICATION PETITE PLACE

Les travaux pour la requalification de la petite place sont quasiment terminés. La signalisation sera posée prochainement et les plantations seront réalisées à l'automne. Ce projet permet de récupérer 735m² d'infiltration naturelle des eaux de pluie sur 906m² de surface de la place et permet la création d'espaces verts. Projet validé par la région Grand Est et l'agence de l'eau qui aident la commune au travers de subventions finançant 80% du projet.



OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00
Mardi, Jeudi, Vendredi : 10h00-12h00 et 14h00-16h00
Mercredi : fermée

STAGE TENNIS

Belle initiative du tennis club de Saint-Gibrien qui a organisé un stage de tennis du 10 au 12 juillet dans le village. Merci à Danièle la professeure. Pour les inscriptions au tennis club veuillez contacter M. Jérémie ROUX :

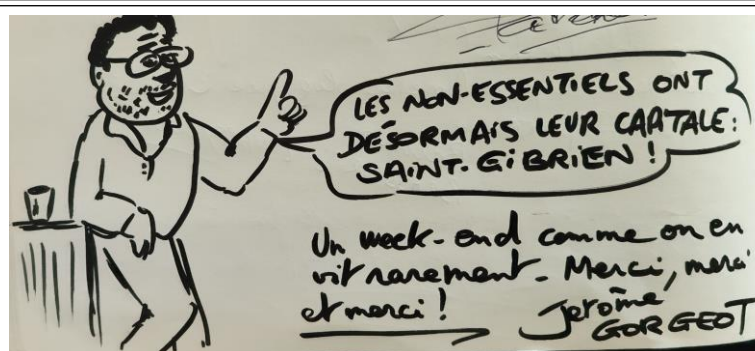
tennisclub.saintgibrien@gmail.com



CAMERA DE VIDEOPROTECTION

L'installation de caméras de vidéoprotection chez les particuliers se multiplie. Ci-dessous le point sur la réglementation.

« **Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété** (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). **Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.** Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne **pas porter atteinte à la vie privée** des personnes filmées : respectez le **droit à l'image** des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !



MARCHÉ NOCTURNE

Très bons moments dans le village à l'occasion du marché nocturne du vendredi 30 juin. Merci aux exposants, aux participants et à M. Bruno FICK pour cette organisation.



CHAMPIONNE DU MONDE

Olivia Varga, Saint-Gibriennot, est devenue championne du monde de boxe Thai WBC devant plus de 1900 spectateurs au Capitole de Chalons en Champagne le 1^{er} juillet 2023. Gagnante au 4^{eme} round par abandon de son adversaire l'espagnole Asuncion CRUZ. Bravo Olivia. C'est avec gentillesse qu'elle a accepté de venir présenter sa ceinture aux habitants de Saint-Gibrien le 2 juillet lors des Non-essentiels de Saint-Gi.



BRUITS DE VOISINAGE (arrêté préfectoral)

Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : **8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- Les samedis : **9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00**
- Les dimanches et jours fériés : **10h00 à 12h00**

Pour les professionnels, toute personne utilisant dans le cadre de ses activités, à l'extérieur, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, susceptibles de causer une gêne, doit prendre toute mesure garantissant la tranquillité du voisinage et interrompre ses travaux entre 20h00 et 07h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas de force majeure.

PARCOURS VTT

Le parcours VTT est utilisable. Un panneau provisoire d'information, lié à son utilisation, a été installé en attendant la réception du panneau définitif. Ce parcours est ouvert à tous sous la responsabilité des parents.

